

MAIRIE de la Pars ARRONDISSEMENT de Coulon

DU quatre mois en 1809, à huit heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Joseph Nillon
 né à la Pars le quatre mois à deux heures du soir
 fils de Joseph Nillon garçon

et de Ben. Biquier

N° 16

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Nillon

Premier témoin, Joseph Nillon garçon âgé de vingt deux ans

Second témoin, Joseph Nillon garçon âgé de vingt deux ans

Et ont, les déclarant et témoins, signé

CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Benard Auban adjoint au
maire de la Pars remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Louis Benard Auban

L. B. Auban

MAIRIE de la Pars ARRONDISSEMENT de Coulon

DU quatre mois en 1809, à huit heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Joseph Nillon
 né à la Pars le quatre mois à deux heures du soir
 fils de Joseph Nillon garçon

et de Ben. Biquier

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Nillon

Premier témoin, Louis Biquier garçon âgé de vingt deux ans

Second témoin, Joseph Nillon garçon âgé de vingt deux ans

Et ont, les déclarant et témoins, signé

CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Benard Auban adjoint au
maire de la Pars remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban



MAIRIE de la Pars ARRONDISSEMENT de Coulon

DU quatre mois en 1809, à huit heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Joseph Nillon
 né à la Pars le quatre mois à deux heures du soir
 fils de Joseph Nillon garçon

et de Ben. Biquier

N° 17

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Nillon

Premier témoin, Louis Biquier garçon âgé de vingt deux ans

Second témoin, Joseph Nillon garçon âgé de vingt deux ans

Et ont, les déclarant et témoins, signé

CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Benard Auban adjoint au
maire de la Pars remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban

MAIRIE de la Pars ARRONDISSEMENT de Coulon

DU quatre mois en 1809, à huit heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Joseph Nillon
 né à la Pars le quatre mois à deux heures du soir
 fils de Joseph Nillon garçon

et de Ben. Biquier

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe Masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Nillon

Premier témoin, Louis Biquier garçon âgé de vingt deux ans

Second témoin, Joseph Nillon garçon âgé de vingt deux ans

Et ont, les déclarant et témoins, signé

CONSTATE, suivant la loi, par moi Louis Benard Auban adjoint au
maire de la Pars remplissant les fonctions d'officier public, et lecture du
 présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

L. B. Auban

L. Benard Auban